

LE 1^{er} MAI N'EST PAS UN DÉFILÉ FESTIF !

Avec la « révolution industrielle » et la mise en place du capitalisme dans les sociétés occidentales, les ouvriers étaient contraints de travailler 10, 12, 15 heures par jour dans les fabriques pour gagner à peine de quoi manger. Limiter la journée de travail, c'était permettre à tous ceux qui le désiraient de s'instruire, de comprendre leur vie, d'échapper à la vie de machine qu'on voulait leur imposer, pour devenir des acteurs sociaux à part entière, aptes à faire évoluer leur avenir dans le sens qui leur semblait bon. Cette revendication n'était donc pas une fin en soi, mais une condition nécessaire pour les aspirations révolutionnaires.

C'est dans ce sens que manifestèrent les travailleurs américains, le 1^{er} mai 1886, avec comme revendication les huit heures de travail journalier.

A Chicago, la mobilisation fut très importante. Des « lock out » ripostèrent face aux manifestations. Le 4 mai, à la fin d'un meeting appelé par des anarchistes et réunissant 15 000 personnes, la police tira sur la foule ; une bombe, lancée en fait par un flic, avait éclaté dans les rangs des forces de l'« ordre ». Ce qui entraîna de nombreuses arrestations, 8 anarchistes furent condamnés à la pendaison ; la veille de l'exécution, Lingg se suicida pour sauver la vie de ses compagnons, ce qui n'empêcha pas l'exécution de 4 d'entre eux : Parsons, Spies, Engel, et Fischer. Schwab et Fielden avaient vu leur peine commuée au bagne à perpétuité, et Neebe à 15 ans de prison. Leur seule culpabilité fut de s'être battus pour la vérité et la liberté. En 1893, tous les passe-droits et infamies du procès furent dénoncés et il fut démontré que le verdict avait été rendu par ordre. En conséquence les 3 condamnés furent relaxés et les 5 suppliciés furent réhabilités publiquement.

Deux ans après cette exécution, en 1889, deux congrès internationaux se réunirent à Paris et le 1^{er} mai devint une journée internationale de grève dont le but principal fut d'obtenir la journée de huit heures.

La « fête du travail » commençait... Le 1^{er} mai 1891 à Fourmies (dans le Nord de la France) le 145^e régiment tira sur les grévistes tuant 9 personnes et faisant au moins 35 blessés...

Ce n'est qu'en 1941 que le 1^{er} mai cessa d'être un jour de lutte pour devenir un jour férié, comme « Fête du travail et de la concorde sociale » instituée par... le gouvernement de Pétain.

Où en sont les luttes depuis ?

Ce ne sont pas les politiques qui ont apporté des améliorations des conditions de travail, mais les luttes des travailleurs eux-mêmes et par eux-mêmes :

- La journée de travail de 8 heures, officiellement octroyée en 1936, n'a été effective... que 40 ans plus tard au prix d'importants mouvements de grève.
- Les grandes grèves de 1968 ont permis une augmentation conséquente des salaires.
- La création de la « sécu » en 1945 n'a été obtenue là aussi que par des grèves.

Par contre, la prétendue « réduction du temps de travail » à 35 heures par semaine (mise en place par un gouvernement de cohabitation socialistes- droite) n'a en fait apporté aux travailleurs qu'une flexibilité forcée et plus d'exploitation sans augmentation de salaire ; mais une meilleure rationalisation de la production entraînant plus de profit pour les patrons, et pour l'État plus de croissance.

Aujourd'hui en France comme ailleurs, blocage des salaires, surexploitation, précarité, chômage, augmentation de la pauvreté... sont soigneusement organisés et voulus par les différents gouvernements.

On s'est saigné aux quatre veines, on s'est fait tirer dessus. Et en plus, on se fait manipuler, blouser, balader... par les centrales syndicales prétendant nous représenter et qui au lieu de défendre l'intérêt des classes exploitées, participent à la cogestion du système, se plaçant ainsi dans un cadre national qui ne vise que la croissance de l'entreprise nommée « France ». De fait, au nom d'un intérêt qui n'a de général que celui de ceux qui nous exploitent et nous gouvernent, nos luttes se soldent au mieux par des miettes ou... rien du tout (voir les mouvements contre la réforme des retraites en 2010).

Il en sera ainsi tant que nous délèguons notre pouvoir de décision et tant que nous ne nous organiserons pas à la base pour des actions locales, dans un fédéralisme international (en assemblées générales opérant la synthèse de nos intérêts économiques et politiques par quartier, commune, région... portés par des mandatés contrôlés et révocables vers d'autres quartiers, communes, régions).